

Schéma de prévention des inondations du bassin versant de l'Arguenon



Le schéma de prévention des inondations du bassin de l'Arguenon a pour vocation d'élaborer un projet de prévention de façon concertée sur l'ensemble du bassin. Sa mise en œuvre relève des collectivités territoriales (communes, structures inter-communales, conseil général, Syndicat Mixte Arguenon Maritime, ...) dont les compétences recouvrent la gestion des cours d'eau et des inondations.

Il a pour objectif de définir, organiser, anticiper et mettre en cohérence les dispositifs de prévention à l'échelle du bassin versant et de préciser les missions des différents acteurs pour sa mise en œuvre. Il s'agit d'un document de planification et de programmation qui articule les différentes actions de gestion et de prévention des inondations.

L'analyse détaillée dans ce document comprend :

Une description du bassin versant de l'Arguenon et de l'hydrologie des crues de ce bassin versant incluant une caractérisation des débits de crue observés et reconstitués pour la crue du 28 février 2010 ;

Un diagnostic des écoulements en crue sur le bassin versant de l'Arguenon visant à montrer les différents enjeux menacés pour les crues courantes comme pour les crues plus rares à partir des limites des crues déjà identifiées ou estimées à l'aide d'une interprétation hydrogéomorphologique ;

La description du fonctionnement en crue des principaux ouvrages hydrauliques présent sur le bassin versant (retenue de la Ville Hatte) à travers la connaissance des principes de gestion en crue et du retour d'expérience sur la crue du 28 février 2010.

Cette analyse est accompagnée de cartes fournies dans un atlas séparé et débouche sur une phase de préconisations d'aménagements ou de gestion sur le bassin versant de l'Arguenon ce qui fait l'objet de la seconde étape de cette étude.

Auteurs du document : STUCKY

Diffuseur des métadonnées : Commission Locale de l'Eau du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye, Office International de l'Eau (métadonnées)

Mots clés : Planification/Plans de gestion/Outils de gestion participative, Etudes, gestion locale de l'eau

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL, HYDRAULIQUE - HYDROLOGIE

Date : 2010-04-01

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : gesteau-86067

Langue : Français

Télécharger les documents :

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/rapport_edl_phase1.pdf

https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/rapport_diag_phase2.pdf

Commune : AUCALEUC (22003), BOURSEUL (22014), BROONS (22020), LE MENÉ (22046), CORSEUL (22048), CRÉHEN (22049), 22051, ÉRÉAC (22053), FRÉHEL (22179), HÉNANBIHEN (22076), HÉNANSAL (22077), JUGON-LES-LACS - COMMUNE NOUVELLE (22084), LA LANDEC (22097), LANDÉBIA (22096), 22102,

LANGUÉDIAS (22104), 22066, MATIGNON (22143), MÉGRIT (22145), PENGUILY (22165), PLANCOËT (22172), PLÉBOULLE (22174), PLÉDÉLIAC (22175), PLÉLAN-LE-PETIT (22180), PLÉNÉE-JUGON (22185), PLÉVEN (22200), PLÉVENON (22201), PLOREC-SUR-ARGUENON (22205), PLUDUNO (22237), QUINTENIC (22261), ROUILLAC (22267), RUCA (22268), SAINT-CAST-LE-GUILDON (22282), SAINT-DENOUAL (22286), SAINT-LORMEL (22311), SAINT-MAUDEZ (22315), SAINT-MÉLOIR-DES-BOIS (22317), SAINT-MICHEL-DE-PLÉLAN (22318), SAINT-PÔTAN (22323), SÉVIGNAC (22337), TRAMAIN (22341), TRÉBÉDAN (22342), TRÉDIAS (22348), TRÉMEUR (22369), VILDÉ-GUINGALAN (22388)

Département : COTES-D'ARMOR (22)

Région : BRETAGNE (53)

Masse d'eau : MONTAFILAN DEPUIS CORSEUL JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ARGUENON (GR034), LE FREMUR DEPUIS HENANBIHEN JUSQU'A L'ESTUAIRE (GR035), L'ARGUENON DEPUIS PLENEE-JUGON JUSQU'AU COMPLEXE DE LA VILLE-HATTE (GR032a), L'ARGUENON DEPUIS LE COMPLEXE DE LA VILLE-HATTE JUSQU'A L'ESTUAIRE (GR032c), L'ARGUENON AU COMPLEXE DE LA VILLE-HATTE (GR032b), LA ROSETTE DEPUIS BROONS JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC L'ARGUENON (GR033), Arguenon (GG013), COMPLEXE DE LA VILLE-HATTE (Ville-hatte) (GL019b), COMPLEXE DE LA VILLE-HATTE (Jugon) (GL019a)

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/schema-de-prevention-des-inondations-du-bassin-versant-de-l-arguenon0>

Evaluer cette notice:



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

